

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE L'OMALIEN DE HORION-HOZÉMONT

par

Michel C. DEWEZ et Francine DORMAL*

1. Introduction

Le village de Horion-Hozémont se situe à une douzaine de kilomètres à l'Ouest de Liège, en Hesbaye liégeoise.

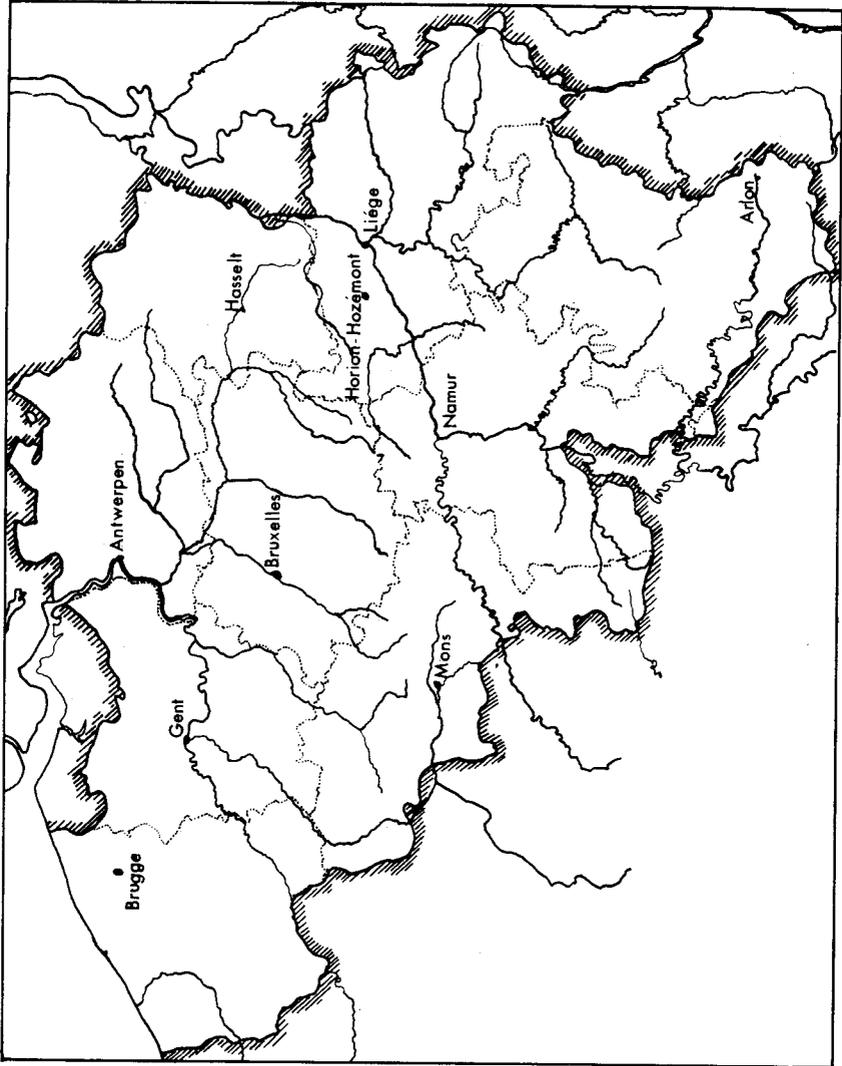
Le premier préhistorien à avoir signalé la présence de vestiges préhistoriques sur le territoire de cette commune est Marcel De Puydt (1904) qui considéra une série de silex découverts en surface au lieu dit « Les Cahottes » comme attribuables à la phase omalienne du Néolithique.

C'est seulement en 1966 qu'un chercheur local, M. Dradon (1967) y fit une découverte importante pour la préhistoire. Il s'agissait d'un atelier de taille et de polissage des herminettes en grès à mica.

Lorsqu'en 1967, les engins de l'une des sociétés qui entreprennent les travaux de l'autoroute de Wallonie sillonnèrent le territoire de cette commune, en décapant le sol, parfois profondément, de nombreux vestiges d'occupation préhistorique furent mis à jour.

Ces vestiges furent l'objet soit de fouilles de sociétés archéologiques et de chercheurs locaux, soit malheureusement aussi de pillages... En juillet 1968, l'Université de Liège y pratiqua une fouille portant sur les restes de plusieurs fosses appartenant à l'importante agglomération omalienne qui existait à l'endroit dit « Dessus les Brassines ». Enfin, en octobre 1968, au moment où le site allait être complètement enlevé par les bulldozers, un chercheur local, V. Noville, parvint à sauver encore le contenu d'une petite fosse qui semblait avoir été préservée des décapages profonds. Se rendant compte de l'intérêt des objets découverts dans cette fosse, V. No-

(*) Communication présentée le 15 décembre 1969.



Pl. I. — Situation du village de Horion-Hozémont.

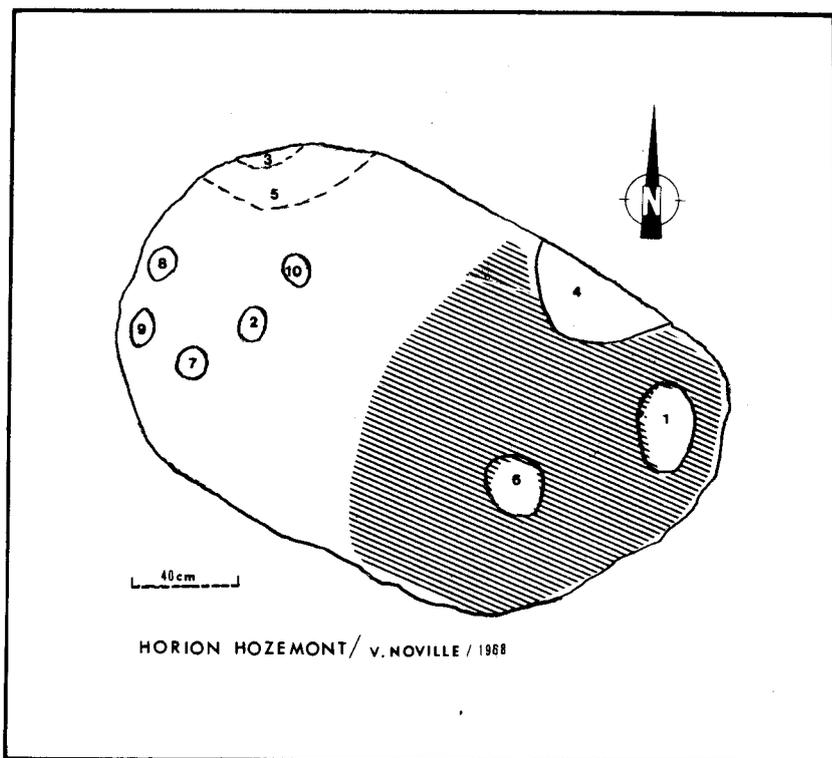
ville s'adressa au Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques de l'Université de Liège, auquel il confia l'ensemble du matériel et des données recueillies pour en faire l'étude.

2. Les structures de la fosse

Nous ne disposons que de données incomplètes concernant cette fosse. Toutes les informations que nous pouvons présenter sont dues aux notes prises sur le terrain par V. Noville. Rappelons que la couche supérieure du sédiment avait été enlevée par les bulldozers.

La fosse (pl. II) est de petite dimension. Ses contours ne sont pas découpés irrégulièrement comme c'est le cas pour beaucoup de fosses omaliennes. En coupe est-ouest, la fosse devait présenter un profil étagé. A l'ouest se trouvait un niveau assez profond, environ 1 m, tandis que vers l'est, le fond de la fosse remontait pour former un palier plus élevé — environ 80 cm de profondeur.

La topographie des découvertes peut se décrire à peu près comme suit. Dans la moitié est, une zone où des débris de céramique grossière et non ornée se rencontraient en grande abondance. Près du bord est, une réserve d'outillage (Point I) comprenait 30 grattoirs, montrant des degrés d'usure différents, une lame de faucille, deux herminettes de type épais (« Hinkelstein ») et une ébauche de ciseau partiellement poli. Ensuite une zone témoignant du débitage du silex, localisée en deux points (4 et 6) et contenant chacun quelques dizaines d'éclats et lames de débitage en silex. Dans la partie ouest, deux herminettes de type court, plat et large (« Flomborn ») (Point 2) et dans la même zone, mais sa situation n'a pu être relevée avec suffisamment de précision pour être portée sur plan, un fragment distal d'herminette de type épais (Hinkelstein). A l'extrémité nord-ouest, contre la paroi de la fosse, gisaient deux fragments de polissoirs en grès (Point 3) et une concentration de déchets de taille de grès à mica (Point 5). (Ce grès qui se trouve en gisement dans les environs immédiats, était utilisé par les Omaliens d'Horion-Hozémont pour la fabrication d'outils polis, Dradon, 1967). Plusieurs de ces éclats de grès peuvent se réadapter les uns sur les autres et semblent indiquer qu'il s'agit d'un gros bloc qui fut débité sur place en de nombreux éclats. Enfin dans la partie ouest de la fosse et dans le fond de celle-ci, se trouvaient un fragment de percuteur en silex (Point 10) et deux objets, l'un en grès et l'autre en psam-



Fl. II. — *Plan schématique de la fosse.*

1. Série de 29 grattoirs, 1 lame de faucille, 2 herminettes, 1 ébauche de ciseau.
2. Deux herminettes.
3. Deux fragments de polissoirs en grès.
4. et 6. Zones de concentration de déchets de taille et lames de débitage du silex.
5. Déchets de taille du Grès.
7. Deux instruments présentant des extrémités utilisées.
8. Tesson de céramique décoré au pointillé.
9. Terre cuite en forme de « bracelet ».
10. Un fragment de percuteur.

Des fragments de céramique non ornée se rencontraient dans la zone hachurée sur le plan. (Profondeur variant entre 0 et 75 cm).

Les points 1 à 6 se situaient à des profondeurs variant de 25 à 50 cm, les points 7 à 10 à des profondeurs variant entre 75 et 100 cm.

mite, dont les formes originales n'ont pas été modifiées par une taille, mais dont les extrémités convexes portent des traces d'utilisation résultant de deux usages différents. Au même niveau que ces objets lourds se trouvaient encore plusieurs fragments d'une poterie décorée au pointillé (Point 8) et des fragments d'un objet en terre cuite, de forme cylindrique, que nous qualifierons de « bracelet » (Point 9).

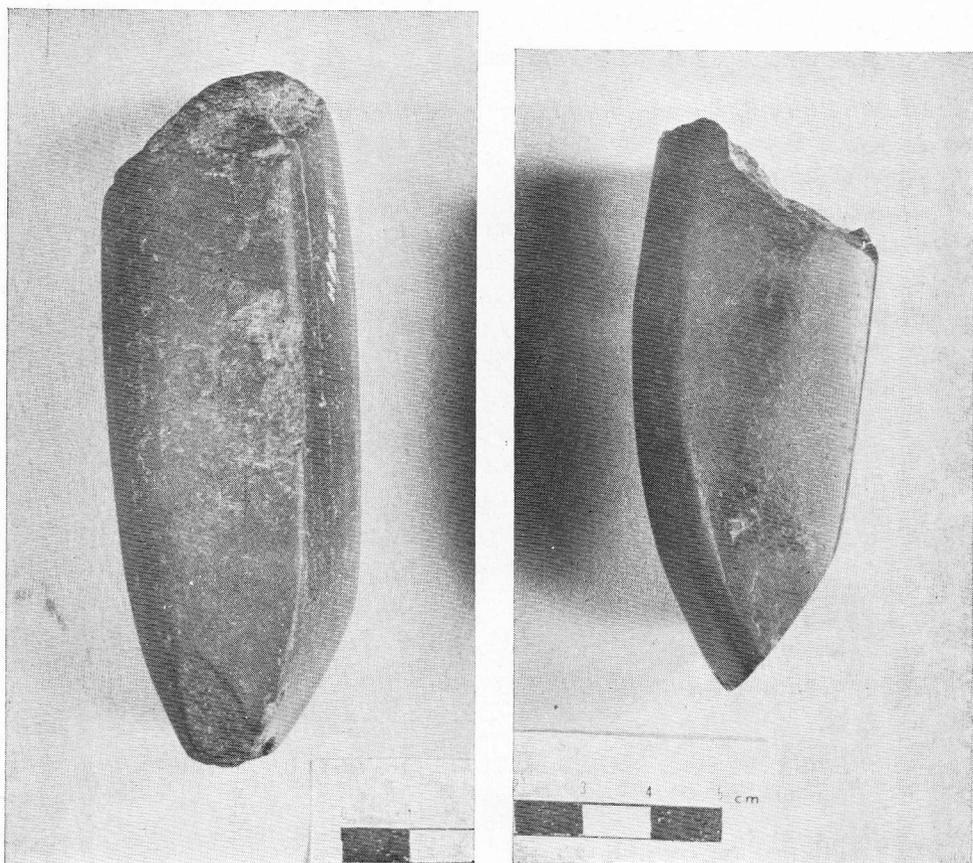
Ces deux derniers objets semblent être les documents jetés les plus anciennement dans la fosse. Les Omaliens durent remblayer ce fond sans trop tasser les sédiments de remplissage, peut-être en effectuant un comblement avec des matières végétales ; un comblement lourd ou tassé aurait en effet fragmenté davantage les céramiques qu'elles ne le furent.

L'ensemble trouvé au point 1 sur une surface très restreinte peut faire penser au contenu d'une trousse d'outillage, dont la matière (cuir ? fibre végétale ?) ne se serait pas conservée.

3. Industrie lithique

3.1. OUTILS POLIS.

1. Herminette, provenant du point 1, en grès à mica de Horion-Hozémont. Type long et épais (« Hinkelstein »). Le tranchant est partiellement ébréché, surtout à l'extrémité droite. L'extrémité proximale présente une fracture (Pl. III).
Dimensions : longueur : 78 mm ; largeur : 33 mm ; épaisseur : 33 mm.
2. Herminette provenant du point 1, en grès à mica de Horion-Hozémont. Type épais (« Hinkelstein »). Le tranchant a disparu par l'action d'une série de percussions assez fortes faisant penser à un travail de martelage. La base est plus ou moins arrondie et porte des traces d'utilisation semblables à celles que donnerait un usage en pilon (Pl. III).
Dimensions : longueur : 99,5 mm ; largeur : 33,5 mm ; épaisseur : 33 mm.
3. Ébauche d'outil en forme de ciseau, provenant du point 1, en grès à mica de Horion-Hozémont. Il s'agit d'un instrument très mince et allongé ; il présente des traces de polissage partiel sur les deux faces latérales. Les bords qui forment l'épaisseur



Pl. III. — Herminettes.

de l'instrument sont beaucoup mieux polis. L'extrémité qui devait être tranchante est brisée, mais laisse encore voir des traces d'affûtage. Un outil similaire, mais complètement poli, en phyllade, a déjà été signalé par De Puydt dans l'Omalien du « Village des Tombes » (De Puydt, 1902).

Dimensions : longueur : 104 mm ; largeur médiane : 22 mm ; épaisseur médiane : 8 mm.

4. Herminette provenant du point 2, en grès à mica de Horion-Hozémont. Type plat et large (Flomborn). Le tranchant est

un peu ébréché sur toute sa longueur. L'extrémité proximale présente une fracture.

Dimensions : longueur : 60 mm ; largeur : 45 mm, épaisseur : 16 mm.

5. Herminette provenant du point 2, en roche éruptive étrangère au pays. Notre collègue J. Klerkx, du Service de Pétrologie et de Géochimie de l'Université, a bien voulu étudier une lame mince de cette roche et déterminer ainsi qu'il s'agissait d'une rhyolite. Les gisements les plus proches de cette roche se trouvent en Sarre ou dans le massif du Sauerland à l'Est du Rhin. Cette herminette est du type plat, court et large (Flomborn). Le tranchant a été ébréché au bord droit, et a été ensuite réparé par un nouvel affûtage. Le talon est intact.

Dimensions : longueur : 52 mm ; largeur : 32 mm.

6. Fragment d'herminette, provenant d'un endroit indéterminé dans les environs du point 2. En phtanite. Type long et épais (Hinkelstein). Le tranchant est fortement ébréché sur toute sa longueur. L'extrémité proximale montre une fracture.

Dimensions : longueur : 71 mm ; largeur au tranchant : 34 mm (la pièce étant trop fragmentée, une largeur médiane n'a pu être mesurée) ; épaisseur : 27 mm (l'herminette devait être cependant plus épaisse dans sa partie médiane).

7. Fragment de polissoir, provenant du point 3. En grès à grain assez gros (environ 10 grains par mm). Ce fragment montre une seule face polie très légèrement concave. Des traces d'oxyde de fer y sont visibles par places à la loupe binoculaire.

Dimensions : longueur : 76 mm ; largeur max. : 45 mm ; épaisseur : 16,4 mm.

8. Fragment de polissoir provenant du point 3. En grès à grain beaucoup plus fin que le précédent (environ 20 grains par mm). Le fragment montre deux faces polies, en forme de concavités assez larges et peu régulières. Des traces d'oxyde de fer sont bien visibles sur l'une des deux faces polies.

Dimensions : longueur : 144 mm ; largeur maximum : 94 mm ; épaisseur maximum : 30,7 mm.

3.2. OUTILS TAILLÉS.

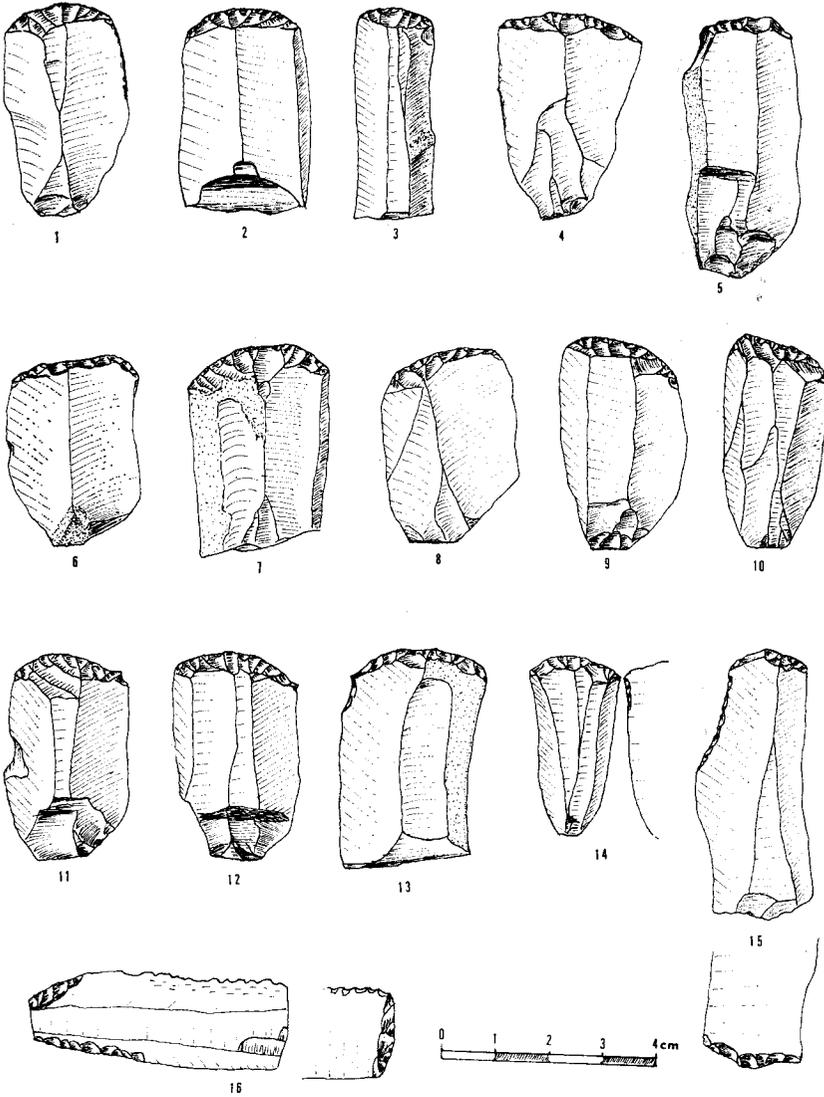
1. *Lame de faucille* : Obtenue sur un fragment de lame, dont l'extrémité distale présente une fracture ; il s'agit vraisemblablement

d'un perçoir repris après sa fracture pour être transformé en lame de faucille. L'extrémité proximale a été aménagée par une troncature perpendiculaire et rectiligne, obtenue par retouches inverses semi-abruptes. Le bord droit de la lame présente une série de courtes denticulations par retouche inverse sur une longueur de 25 mm. Le lustré caractéristique des lames de faucilles est visible sur l'avers et le revers de la lame tout le long du bord denticulé et sur une largeur maximum de 4 mm (Pl. IV, fig. 16). Dimensions : Longueur : 49 mm ; largeur : 27,5 mm ; épaisseur : 4,5 mm.

2. *Grattoirs* : Nous avons classé les grattoirs selon la typologie que nous avons adoptée pour la classification des troncatures (perpendiculaires ou obliques par rapport à l'axe de la lame ; les formes sont ici soit convexes, soit sub-rectilignes). Bien que ce système permette une appréciation subjective, il nous a semblé suffisant pour rendre compte des formes essentielles de l'outillage étudié. Nous avons également distingué les grattoirs à épine, caractérisés par une petite saillie aiguë, placée d'ordinaire à l'une des extrémités du front.

Grattoirs en provenance du Point I (Pl. IV, fig. 1-15)

N°	Morphologie du support	Front	Particularités	Longueur	Largueur
2	FPL	RP	Dégagé par 2 enlèvements bilatéraux. L'arc est légèrement denticulé. Retouches semi-abruptes.	48,5	21
3	FPL	CP	Un petit esquillement frontal inverse.	58	30
4	FPL	CP	Deux esquillements plats inverses.	43	21
5	FPL	RO	Retouche semi-abrupte. Ébauche d'épine.	36	27
6	FDL	CO	Typique, front non usé.	33	19,5
7	FPL	CO	Épine à l'extrémité droite.	38,5	24,5
8	FPL	CP	Peu convexe. Traces d'utilisation du bord gauche de la lame.	38	27
9	FPL	CO	Épine à l'extrémité droite.	39	24
10	FPL	CO	Peu convexe.	44	26



PL. IV.

— Grattoirs : 1 à 4 : convexes et perpendiculaires ; 5 : rectiligne et perpendiculaire ;
6 et 10 : rectilignes et obliques ; 7 à 9 : convexes et obliques ; 11 à 14 : à épine ;
15 : sur lame tronquée ; 16 : lame de faucille.

11	FPL	CP	Trace d'une épine résorbée du côté gauche du front.	38	23
12	FPL	CO	Typique.	39	24
13	FDL, dont l'extrémité proximale est une troncature sinueuse et perpendiculaire par retouche inverse	CP	Traces d'utilisation sur bord gauche de la lame.	50	20
14	FDL	CP	Typique.	38	25
15	FPL	CP	Retouche abrupte (troncature convexe).	50	24,5
16	FDL	CP	Typique.	40	15
17	FDL	CO	Typique.	38,5	26
18	FDL	CP	Tend vers l'oblique. Devient épais à l'extrémité distale (caréné?).	38	25
19	FPL	CP	Deux enlèvements inverses à l'extrémité gauche.	37	28
20	FPL	CO	L'arc est très légèrement denticulé au bord gauche.	48	24
21	FPL	CO	Typique.	36	26
22	FDL	CP	Épine à l'extrémité gauche.	39,5	26
23	FPL	CP	Ébauche d'épine par retouche inverse du bord droit.	34	17
24	FDL	CP	Typique.	33	22
25	FPL	CO	Typique. Peu convexe.	40	20
26	FPL	CP	Typique.	41	21,5
27	FPL	CP	Ébauche d'épine (résorbée?) à l'extrémité gauche.	35	20
28	FPL	CP	Le fil du bord droit de la lame présente un émoussé d'usage. Quelques traces d'utilisation inverses au bord gauche.	41	26
29	FPL	CP	Typique.	41	20,5
30	FPL	RO	Sub-Rectiligne.	31	22

FPL : fragment proximal de lame

FDL : fragment distal de lame

CP : convexe et perpendiculaire à l'axe

CO : convexe et oblique par rapport à l'axe

RP : rectiligne et perpendiculaire à l'axe

RO : rectiligne et oblique par rapport à l'axe

3.3. DIVERS.

1. Instrument à plusieurs extrémités convexes. Il s'agit d'un morceau de psammite (c'est encore à l'amabilité de M. J. Klerkx, que nous devons l'identification de cette roche), dont la forme originale n'a pas été modifiée par l'homme. Cet objet présente trois protubérances naturelles plus ou moins courbes. La première montre des traces de piquetage, les deux autres ont la particularité d'offrir deux plages plus ou moins polies formant un dièdre.

Dimensions : longueur : 65,5 mm ; épaisseur maximum : 48 mm.

2. Instrument à deux extrémités utilisées. Il s'agit d'un fragment naturel de grès micacé, dont les deux extrémités opposées sont convexes. La première montre des traces de piquetage, la seconde montre comme pour l'outil précédent un bord convexe formé par deux plages adjacentes plus ou moins polies.

Dimensions : longueur : 100 mm ; largeur : 78 mm ; épaisseur : 46 mm.

4. La céramique

Rappelons que la céramique omalienne se divise en deux types bien définis : une poterie non ornée, plus ou moins grossière, souvent de grandes dimensions, et une poterie fine, soigneusement décorée.

Topographie des découvertes de céramiques (cf. *supra* et plan, Pl. II).

4.1. LA CÉRAMIQUE NON DÉCORÉE.

Parmi les quelques tessons de poterie non décorés retrouvés dans la fosse d'Horion-Hozémont, un seul mérite que l'on s'y attache plus particulièrement. Il s'agit d'un assez grand fragment de poterie (20 × 23 cm) présentant un profil arrondi.

La pâte de cette poterie semble être constituée d'une argile peu ferrugineuse.

Les dégraissants sont bien intégrés à la pâte ; on peut tout au plus déceler des traces de chamotte, quelques points noirs indéfinissables et des grains de quartz.

Le montage de la poterie est indéterminable. En effet, il est impossible de savoir si le modelage s'est fait directement dans la

masse d'argile ou par la méthode du colombin (Hélène Danthine, 1955, p. 60).

Le finissage est assez sommaire ; nous pouvons reconnaître un lissage général bien typique de la poterie grossière.

La cuisson fut certainement irrégulière ; l'extérieur est d'un gris ocré et l'intérieur est plus sombre, ce qui dénote probablement le désir d'obtenir une atmosphère réductrice.

Si nous essayons de reconstituer la forme du vase, nous devons noter la faible courbure du profil de ce fragment et nous pouvons conclure que cette poterie était de grandes dimensions. Le bord du vase manque, il serait dangereux de vouloir en déterminer le diamètre. Nous remarquons un début de col ; ce vase devait donc s'inscrire dans un segment de cercle supérieur à une demi-sphère, le bord s'évasant légèrement vers l'extérieur.

Un mamelon perforé est placé au-dessous de l'amorce du col. Il est placé verticalement sur le vase ; la hauteur est de 44 mm, l'épaisseur de 12 mm et la perforation cylindrique de 6 mm.

A l'extrémité du tesson, une surface bien délimitée semble tourmentée, comme si le potier avait cherché à rapporter à cet endroit un élément d'argile. Le but de cet élément semble indéfinissable, car l'empreinte laissée dans l'argile est ovale et placée obliquement par rapport au mamelon perforé. S'agit-il d'un autre mamelon ou d'une décoration ? Nous ne pouvons conclure.

4.2. LA CÉRAMIQUE DÉCORÉE.

4.2.1. *Fragment de poterie entièrement décoré (Pl. V).*

La pâte semble peu ferrugineuse, car la tranche du tesson est de couleur ocre pâle. Cette pâte est fine et bien homogène.

Les dégraissants sont bien intégrés à la pâte et presque invisibles. On décèle quelques traces de chamotte.

Le montage est indéterminable.

Le finissage est assez soigné. La poterie est complètement lissée et même lustrée à certains endroits. L'intérieur est également lissé et présente des stries dues peut-être à l'objet employé pour le finissage (Hélène Danthine, 1955, p. 63).

En ce qui concerne la cuisson, il est permis de penser que l'homme préhistorique a cherché à obtenir une atmosphère réductrice. C'est le cas pour ce tesson, mais la cuisson fut irrégulière et n'a pas donné le beau noir brillant souhaité.



Pl. V. — Tessons de céramique ornée

La forme de ce vase est caractéristique de la poterie omalienne ; il s'agit d'un vase dit « piriforme », dont la panse s'inscrit dans un segment de cercle supérieur à une demi-sphère, et dont le col s'évase légèrement. Le vase devait avoir un diamètre de 16,5 cm. L'épaisseur du bord est de 6 mm.

Juste en-dessous du bord, nous remarquons la présence de deux trous entourant une cassure ; l'un est près de la cassure, l'autre est pris dans la cassure. Ce n'est pas la première fois que l'on signale ces perforations, et différentes hypothèses ont été émises. Selon l'avis traditionnel, il s'agirait de trous de réparation servant à consolider une fissure, mais il est également possible qu'ils aient servi de passage à des liens destinés à la suspension du récipient.

Un mamelon rond de trois centimètres de diamètre se situe à 7 cm du bord.

La décoration est faite en creux dans la pâte fraîche à l'aide d'un outil dont l'extrémité devait être arrondie. Cette sorte de poinçon imprime dans la pâte des points assez allongés et irréguliers. Le bord est décoré d'une frise formée de trois rangées de points

placés obliquement par rapport au bord du vase. La dimension des points varie et les trois lignes sont subparallèles. Le raccord de la frise est visible. La panse est envahie par un décor de chevrons formant carré sur angle. Douze lignes subparallèles s'agencent autour d'un même point. De plus, ces motifs viennent cerner un mamelon rond, et l'on peut remarquer la manière habile de combiner le décor et l'élément utilitaire servant à soulever le vase. Les espaces laissés vides sont triangulaires et l'un d'eux est orné de quatre gros points incisés obliquement. Des lignes très régulières côtoient d'autres plus malhabiles, la dimension des points et la précision de ceux-ci varient également.

Cet exemple de poterie, dont le décor très élaboré envahit toute la panse du vase, n'est pas unique en Belgique. Des parallèles peuvent être établis avec des découvertes faites dans différents villages omaliens, et, entre autres, à Vaux-et-Borset (de Loe, 1928, p. 38), au Village des Tombes à Omal (M. De Puydt, 1902, pl. I) ou encore à Limont (Destexhe, 1961-62, pl. XXII).

Les spécialistes de la poterie avaient déjà remarqué que ce type de décor devait appartenir à une phase récente de l'Omalien.

Mais, pour mieux situer le document dans l'évolution de la céramique omalienne, il faut se tourner vers la grande civilisation de la Bandkeramik et chercher des comparaisons tour à tour en Allemagne et en Hollande, où des classements de la céramique rubanée ont été mis au point par Buttler et Modderman.

En Allemagne, (W. Buttler, 1936, p. 104), un classement fut établi au départ des fouilles de Köln-Lindenthal. Le tesson d'Horien-Hozémont fait partie du type H. Cette catégorie englobe tous les vases dont le corps est recouvert par des rangs de pointillés qui forment des chevrons, des losanges et, plus rarement, des arcs. Parfois, les parois sont divisées par des bandes verticales constituant des métopes. Le col est décoré.

Ce type H est classé par Buttler dans les phases III et IV de son essai de chronologie ; c'est à dire que c'est un décor typique des phases récentes de la céramique rubanée.

En Hollande, Modderman (1958) a également établi un classement. Notre fragment fait ici partie du type F 1, qui comprend tout ruban composé uniquement de lignes pointillées. Les rubans sont piquetés au moyen d'un outil simple. Dans son essai de chronologie, Modderman classe ce genre de décor dans les phases 3a

et 3b, à un moment où la décoration est tout à fait élaborée et qui appartient donc à une phase récente.

Puisque ces parallèles sont très acceptables, nous pouvons conclure que ce tesson fait bien partie d'un faciès récent.

4.2.2. Pièce en forme de « bracelet » (Pl. VI).

Il s'agit d'une pièce en terre cuite de forme cylindrique.

L'objet fut retrouvé en plusieurs morceaux, mais il a pu être reconstitué.

La pâte semble être ferrugineuse. La tranche de l'objet est de couleur rougeâtre (oxyde de fer) et diffère des parois, qui sont d'un ocre gris. La pâte est fine et homogène.

Les dégraissants sont bien intégrés à la pâte. On reconnaît la présence de chamotte et d'un grain de quartz.

Le montage n'est pas plus visible que pour les poteries.

La pièce est soigneusement finie, complètement lissée et même lustrée à certains endroits. L'intérieur est également lissé, et l'on remarque quelques stries dues au finissage.

La pièce fut cuite en atmosphère réductrice. Nous remarquons des traces noires ou plus claires, mais la teinte générale est d'un brun foncé.

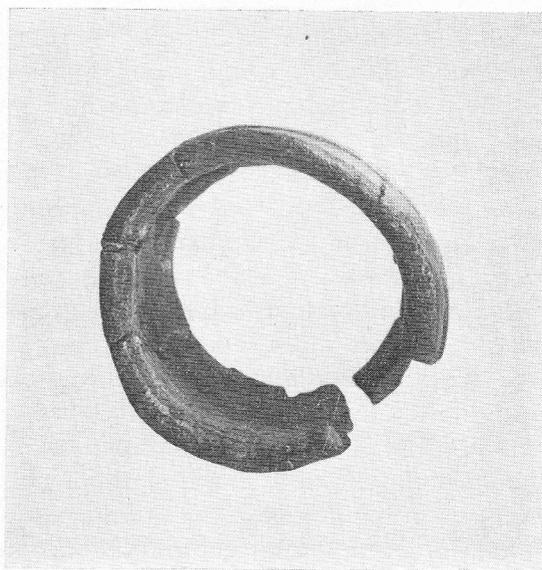
La forme peut être comparée à un cylindre creux dont les extrémités sont arrondies comme pour le bord d'un vase. Cela nous prouve que l'objet est complet. Les deux diamètres extérieurs sont plus ou moins parallèles. La circonférence n'est pas régulière, mais cela peut être dû à une déformation de la pièce lors de son séjour en terre.

Les dimensions sont, en largeur, 50 à 54 mm., pour le diamètre extérieur, 40 à 41 mm. et en épaisseur, 5,8 mm.

La pièce est décorée de quatre lignes en creux dans la pâte. Ces lignes sont subparallèles entre elles et par rapport aux bords. La distance qui les sépare diffère sensiblement. Ces stries ont été obtenues à l'aide d'une sorte de poinçon dont l'extrémité devait être légèrement bifide, laissant dans le creux un sillon central en relief. La profondeur des stries est d'environ 1 mm.

Cette pièce est exceptionnelle dans l'Omalien ; il faut donc chercher des parallèles dans d'autres cultures avoisinantes.

Une première comparaison peut être établie avec une pièce provenant d'Esselborn Kettenheim et actuellement au musée de Worms.



PL. VI. — « Bracelet ».

Cette pièce est reprise dans l'ouvrage de W. Buttler (1938), mais, malheureusement, le texte ignore complètement le « bracelet » qui est associé à de la poterie de Rössen.

Une deuxième comparaison est possible avec une pièce provenant de Munzingen (Nördlingen) et publiée dans *Germania* (1929), par E. Frickhinger.

Dans une fosse, on a retrouvé un bracelet d'argile de 63 mm × 48 mm, décoré de trois lignes parallèles, et des fragments d'un second bracelet. D'après le décor, la céramique de Munzingen est décrite comme un « Hinkelstein » tardif, qui a reçu, au cours des temps, toutes sortes d'influences extérieures, dont celle de Rössen. Parmi les tessons de Hinkelstein, il y avait deux morceaux appartenant à la civilisation de la céramique rubanée, ce qui est très important pour la situation dans le temps de la société de Munzingen. Frickhinger admet que les deux cultures ont coexisté, mais que les gens de la céramique rubanée se sont installés les premiers.

Ces deux exemples se retrouvent dans des cultures proches de la grande civilisation de la céramique rubanée, et spécialement dans le Hinkelstein et dans le Rössen.

Dans un article, S. J. De Laet (1966-1967, p. 346 et sq.), signale que la civilisation de Rössen n'est pas tout à fait étrangère à la Belgique. Des tessons de Rössen furent retrouvés lors de la fouille de la « Bosse d'el Tombe » à Givry (province de Hainaut) et à Rosmeer (province de Limbourg). De Laet conclut que cette céramique de Rössen, qui est, dans ce site, associée à de la « Linearbandkeramik » très tardive, prouve que Rosmeer connut différentes phases d'occupation, dont la dernière doit être soit attribuée au Rössen, soit contemporaine de celui-ci et en rapports étroits avec cette civilisation.

Si l'on imagine que les Omaliens allaient chercher des roches dans des régions assez éloignées et, d'autre part, que la céramique décorée associée à ce « bracelet » est classée dans une phase récente de l'Omalien, on peut conclure que ces rapports ou ces influences ne sont pas impossibles.

Cette curieuse pièce remet en question le problème des influences subies par la Bandkeramik aux confins de son évolution et celui de l'occupation de la Belgique au quatrième millénaire.

5. Conclusion

L'originalité de cette fosse de petites dimensions méritait une étude détaillée. En effet, l'existence de séries de déchets de taille du silex et du grès, associés à des outils variés, comme des herminettes de deux types différents, un assortiment de grattoirs et un outil rare, une ébauche de ciseau, constituent un ensemble qui ne manque pas d'intérêt.

La présence d'un « bracelet » en céramique permet de nouvelles constatations sur les rapports dans l'espace et dans le temps entre les Omaliens et des groupes voisins.

Nous ne voudrions pas terminer cette étude sans exprimer nos vifs remerciements à M. Victor Noville ainsi qu'à son ami, M. Renkin, sans lesquels ce travail n'aurait pu être effectué.

Nous exprimons également notre gratitude à notre Professeur, Mademoiselle Hélène Danthine, qui nous a fourni des renseignements précieux au cours de l'élaboration de cette étude.

BIBLIOGRAPHIE

- BUTTLER, W. et HABEREY, W.
1936 Die Bandkeramische Ansiedlung bei Köln-Lindenthal.
Berlin : 92-133.
- BUTTLER, W.
1938 Der donauländische und der westliche Kulturkreis der jüngeren Steinzeit.
Berlin : 23-29.
- DANTHINE, H.
1955 Quelques expériences sur les techniques primitives de fabrication de poteries.
Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique, Courtrai : 59-70.
- DE LAET, S. J.
1966-67 Quelques problèmes du Néolithique Belge.
Palaeohistoria, 12 : 335-361.
- DE LOË, A.
1928 Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. 1, Les âges de la pierre.
Bruxelles, 291 p., 95 fig.

DE PUYDT, M.

1902 Fonds de cabanes de la Hesbaye. Le village des Tombes.
Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, 21 mém. 1, pl. I et fig. 42.

1904 Fonds de cabanes néolithiques du Niva et de Bassenge.
Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, 23, mém. 4 : 12

DESTEXHE-JAMOTTE, J.

1961-1962 La céramique omalienne.
Les Chercheurs de la Wallonie, 18 : 1-92.

DRADON, G.

1967 Découverte d'ateliers de taille et de finition d'herminettes omaliennes.
Helinium, 7 : 253-259.

FRICKHINGER, E.

1929 Bandkeramische Hüttenstelle bei Munzingen, Bez.-A. Nördlingen.
Germania, 13-14 : 154-158.

MODDERMAN, P. J. R. et WATERBOLK, H. T.

1958 Zur Typologie der verzierten Tonware aus den bandkeramischen Siedlungen in den Niederlanden.
Palaeohistoria, 6-7 : 173-181.